

Comment soutenir Volt France ?

Bulletin de don

Volt

Madame Monsieur

Prenom : _____ Nom : _____

Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____

Choisir le montant de mon don :

Dans la limite de 7500€ par personne physique et par an pour tous les partis politiques

_____ € 20 € 50 € 70 € 100 € 500 €

Soit après réduction d'impôts : 7 € 17 € 24 € 34 € 170 €

Pour les dons effectués en 2020, un reçu vous sera adressé au deuxième trimestre 2021.

Code d'équipe (optionnel) : _____

Souhaitez-vous devenir adhérent-e ?

Oui Non Je suis déjà adhérent.e

Veillez lire et cocher les cases obligatoires ci-dessous :

Je certifie sur l'honneur que **je suis une personne physique** et que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (entreprise, association, collectivité...) ; que **le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel.**

J'ai lu et j'accepte les mentions d'information relative au recueil de mes données personnelles ci-dessous.

Je certifie sur l'honneur **être de nationalité française ou résider fiscalement en France.**

Signature

MERCI DE RENVOYER CE DOCUMENT – AVEC VOTRE CHÈQUE SIGNÉ ET LIBELLÉ À L'ADRESSE SUIVANTE : L'ASSOCIATION DE FINANCEMENT DU PARTI VOLT FRANCE, 23-25 RUE JEAN JACQUES ROSSEAU, 75001 PARIS

Les données recueillies sur ce formulaire sont traitées par Volt France afin de gérer les informations relatives aux donateurs du mouvement et de permettre à Volt France de vous envoyer des communications politiques. Les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires. L'absence de réponse dans ces champs ne permettra pas à Volt France de traiter votre demande. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de données vous concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également de la faculté de donner des directives sur le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en nous adressant votre demande accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'adresse postale ou électronique suivante : Volt France, 23-25 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris, France et info@voltfrance.org. Ces dons sont versés à l'Association de financement du parti Volt France au bénéfice du parti politique Volt France (Numéro RNA W751245740). Aux termes de l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique modifiée par la loi n° 2017-286 du 6 mars 2017 : " les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. [...] Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. ". L'article 11-5 de la même loi précise que les personnes qui ont versé un don ou consenti un prêt à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 11-3-1 et 11-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.